

**LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS DE PARTS  
DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
US OPERA**

Paris, le 05/12/2019

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) « US OPERA » (ci-après le ou votre « Fonds ») et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

**1- L'opération**

Dans le cadre de la rationalisation de la gamme de produits offerte par C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT France, anciennement ADVENIS INVESTMENT MANAGERS, la Société de Gestion de votre Fonds, (ci-après la « Société de Gestion »), a pris la décision de procéder aux changements décrits ci-après concernant votre Fonds.

▪ **Modifications entraînées par l'opération**

Modification du profil rendement / risque	Oui
Augmentation du profil rendement / risque	Oui
Augmentation des frais	Oui

Vous trouverez dans l'Annexe 1 et 2 des tableaux comparant les caractéristiques de votre Fonds avant et après l'opération.

▪ **Les changements soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers :**

- **Evolution de l'objectif de gestion :**

**Aujourd'hui :** Le Fonds a pour objectif d'offrir, sur un horizon d'investissement de 5 ans, une performance régulière nette de frais de gestion supérieure à son indice de référence, le Standard and Poor's 500 (dividendes réinvestis).

**A partir du 16/12/2019:** Le fonds a pour objectif d'offrir, sur un horizon d'investissement de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à son indice de référence, le MSCI World Index Net Return, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), au processus d'investissement selon une approche « Best in Universe ».

- **Evolution de la stratégie d'investissement de votre Fonds :**

**Aujourd'hui :** US Opéra a pour philosophie de gestion de réaliser sa performance grâce à l'utilisation d'une gestion dynamique et quantitative.

Le portefeuille est construit selon un processus se déroulant en deux étapes : - en premier lieu, la mesure de prime de risque, - dans un second temps, la construction réelle du portefeuille via une optimisation du rendement espéré sous contrainte de risque.

La prime de risque est définie pour chaque action de l'univers d'investissement comme étant le taux d'actualisation qui égalise les cash-flows futurs anticipés au cours actuel, moins le taux du marché monétaire. La mesure des primes de risque repose sur un modèle de valorisation développé par l'équipe de gestion du fonds. Ce dernier retraite systématiquement les données issues des comptes publiés par les entreprises afin

d'établir une projection raisonnable des cashflows futurs de chaque entreprise. Ces séries de cash-flow anticipées sont alors comparées aux prix actuels du marché afin de déterminer la prime de risque de chaque titre.

La construction du portefeuille d'US Opéra repose sur une technique d'optimisation dite 'moyenne variance'. La détermination des titres effectivement détenus en portefeuille et des pondérations qui leur sont associées repose sur un programme mathématique dont l'objectif est de maximiser la prime de risque moyenne du portefeuille tout en minimisant la variance attendue de ses performances. L'estimation de la variance des performances futures du portefeuille s'appuie sur une mesure statistique robuste de la covariance de chaque paire possible de titres (matrice de covariance).

Dans la mise en œuvre du processus d'investissement d'US Opéra, l'équipe de gestion s'appuie pour une large part sur des outils informatiques, mathématiques et statistiques. Les interventions discrétionnaires de l'équipe portent principalement sur les estimations de cash-flows futurs issus du modèle de calcul des primes de risque, sur la mise en œuvre de contraintes de poids (minima et maxima) lors de la construction du portefeuille et sur la validation des positions recommandées à l'issue du processus d'optimisation.

**A partir du 16/12/2019 :** La stratégie d'investissement repose sur une gestion quantitative et fondamentale. L'univers d'investissement du fonds est déterminé par un filtre ESG (Environnement, Social, Gouvernemental).

Le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en actions de sociétés de grandes capitalisations issues de pays développés.

À tout moment, au minimum 90% des émetteurs des titres investis et 90% de l'actif net du fonds font l'objet d'une notation ESG. Le filtre ESG appliqué permet d'exclure 20% des émetteurs de l'univers d'investissement potentiel, correspondant aux émetteurs ayant obtenu la plus mauvaise notation ESG. Le processus d'investissement se déroule en deux temps :

### **1) Notations ESG des émetteurs de l'univers d'investissement de départ**

Tous les émetteurs de l'univers d'investissement potentiel, c'est-à-dire les émetteurs d'une capitalisation supérieure à 5 Milliards de dollars américains, ou présents dans l'indice MSCI World Index, obtiennent une notation ESG par le fournisseur externe de données MSCI. La notation ESG va de 0 (moins bon score) à 10 (meilleur score).

La sélection ESG des émetteurs est effectuée selon une approche « Best in Universe » qui consiste à réaliser un classement de l'ensemble des émetteurs de l'univers d'investissement potentiel suivant leur notation ESG, afin d'exclure le dernier quintile. Au terme de ce processus d'exclusion, l'univers d'investissement du fonds C-Quadrat Global Equity ESG est déterminé.

Chaque mois, les notations ESG de l'univers du fonds sont mises à jour.

Si la mise à jour de la notation classe un émetteur dans le cinquième quintile, l'équipe de gestion remplace alors l'émetteur dans les 30 jours par un nouvel émetteur éligible.

### **2) Analyse financière quantitative et fondamentale :**

La gestion cherche à sélectionner les titres et émetteurs combinant un potentiel de rentabilité et des caractéristiques ESG satisfaisantes. La réduction de l'univers sur des critères ESG est donc suivie de la sélection des titres selon une approche discrétionnaire en fonction de critères quantitatifs et fondamentaux des titres et émetteurs.

Le fonds est autorisé à investir jusqu'à 15% de son actif net sur d'autres marchés internationaux que ceux des marchés développés. La liste des marchés développés (ou « Developed Markets countries ») est la liste des pays telle que définie par la société de services financiers MSCI.

Le fonds sera également autorisé à investir jusqu'à 10% de son actif net, dans des instruments du marché monétaire ou des titres de créance tels que des titres de créance négociables (« TCN ») et des Euro Medium Term Notes (« EMTN ») et tous autres types de titres obligataires ou monétaires.

Le fonds pourra également investir jusqu'à 10% de son actif net dans des parts d'OPC afin de placer ses liquidités.

- **Evolution du profil rendement-risque :**

**Aujourd'hui :** le FCP est exposé en permanence à hauteur de 60 % au moins sur les marchés d'actions US. Tous les titres de sociétés de moyennes et grandes capitalisations pourront être sélectionnés.

**A partir du 16/12/2019 :** le FCP est exposé en permanence à hauteur de 80 % au moins sur les marchés d'actions.

Le fonds sera également autorisé à investir jusqu'à 10% de son actif net, dans des instruments du marché monétaire ou des titres de créance tels que des titres de créance négociables (« TCN ») et des Euro Medium Term Notes (« EMTN ») et tous autres types de titres obligataires ou monétaires.

- **Modification des montants minimums de souscription initiale :**

**Aujourd'hui :** Le montant minimum de souscription initiale pour la part BD est 1000\$

**A partir du 16/12/2019 :** Le montant minimum de souscription initiale pour la part S (anciennement part BD) est de 1 000 000 €

**Aujourd'hui :** Le montant minimum de souscription initiale pour la part CD est 100\$

**A partir du 16/12/2019 :** Le montant minimum de souscription initiale pour la part IUSD (anciennement part CD) est de 100 000\$

Afin d'avoir une vue globale sur les modifications relatives aux différentes parts, veuillez vous reporter au tableau comparatif en Annexe 2.

Cette opération a reçu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers le 02/12/2019 et prendra effet le 16/12/2019, de manière automatique, sans intervention de votre part et sans aucun frais.

▪ **Les changements non soumis à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers :**

- **Dénomination du Fonds**

La dénomination de votre Fonds sera modifiée pour devenir « **C-QUADRAT Global Equity ESG** ».

- **Indice de référence :**

**Aujourd'hui :** Standard and Poor's 500 (dividendes réinvestis).

**A partir du 16/12/2019 :** MSCI World Index Net Return

- **Jour de calcul de la valeur liquidative :**

**Aujourd'hui :** La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris, à l'exception des jours fériés au sens de l'article L.222-1 du code du travail, même si la ou les bourses de référence sont ouvertes. Cette valeur liquidative est calculée le lendemain ouvré (J+1) sur la base des cours de clôture de la veille (J).

**A partir du 16/12/2019 :** La valeur liquidative est établie chaque jour ouvré (J), à l'exception des jours fériés en France, des jours de clôture de la « Bourse de Paris » et des jours de clôture de la « Bourse de New-York ». Cette valeur liquidative est calculée le lendemain ouvré (J+1) sur la base des cours de clôture de la veille (J).

- **Commission de souscription non acquise à l'OPC**

**Aujourd'hui :** 2% maximum pour les parts B, BD et E ; 4,75% maximum pour les parts C et CD

**A partir du 16/12/2019 :** 2% maximum pour toutes les parts

- **Prélèvement de la commission de surperformance :**  
**Aujourd'hui :** Cette commission de surperformance est prélevée sur des périodes de référence correspondant à l'exercice comptable.  
**A partir du 16/12/2019 :** Cette commission de surperformance est prélevée sur des périodes de référence correspondant à l'exercice comptable, sauf pour la période du 01/06/2019 au 31/12/2020 pour lesquels la commission de surperformance ne sera prélevée qu'au 31/12/2020.
  
- **Caractéristiques de la part BD :**  
**Aujourd'hui :** La part est accessible à tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à des clients institutionnels et à la gestion sous mandat ; la part est libellée en dollar ; les souscriptions et rachats se font en parts entières ; les frais de gestion financière s'élèvent à 1.50%  
**A Partir du 16/12/2019 :** La part est dénommée « Part S », la part est accessible à tous souscripteurs, la part est libellée en euro, les souscriptions et rachats se font en millièmes de parts, les frais de gestion financière s'élèvent à 0.60%.
  
- **Caractéristiques de la part B :**  
**Aujourd'hui :** Le montant minimum de souscription initial est de 1000€, les souscriptions et rachats se font en parts entières  
**A Partir du 16/12/2019 :** La part est dénommée « Part F », il n'y a pas de montant minimum de souscription initiale, les souscriptions et rachats se font en millièmes de parts
  
- **Caractéristiques de la part C :**  
**Aujourd'hui :** Le montant minimum de souscription initial est de 15€  
**A Partir du 16/12/2019 :** La part est dénommée « Part R », il n'y a pas de montant minimum de souscription initiale.
  
- **Caractéristiques de la part CD :**  
**Aujourd'hui :** les frais de gestion financière s'élèvent à 2.15%  
**A Partir du 16/12/2019 :** La part est dénommée « Part IUSD », les frais de gestion financière s'élèvent à 1,00%
  
- **Caractéristiques de la part E :**  
**Aujourd'hui :** La part est destinée à tous souscripteurs ne souhaitant pas être exposé au risque de change (part systématiquement couverte contre le risque de change), les souscriptions et rachats se font en parts entières, les frais de gestion financière s'élèvent à 1.50%  
**A Partir du 16/12/2019 :** La part est dénommée « Part IEUR », est destinée à tous souscripteurs (la part n'est pas couverte contre le risque de change) les souscriptions et rachats se font en millièmes de parts, les frais de gestion financière s'élèvent à 1%.

Afin d'avoir une vue globale sur les modifications relatives aux différentes parts, veuillez-vous reporter au tableau comparatif en Annexe 2.

## **2- Les éléments à ne pas oublier pour l'investisseur**

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du prospectus et du document d'information clé pour l'investisseur (« DICI ») du Fonds disponibles gratuitement et sur simple demande écrite auprès de la société de gestion C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT France, 21, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris.

Nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller habituel.

En raison de ces modifications sur votre Fonds, les options suivantes vous sont proposées :

- Les modifications vous conviennent : aucune action de votre part n'est nécessaire ;
- Les modifications ne vous conviennent pas : Vous avez la possibilité de racheter vos parts dans les conditions habituelles, c'est-à-dire sans frais.

- Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller ou distributeur habituel afin de mieux en comprendre les enjeux.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

**C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT France**

## Annexe 1

	Aujourd'hui	Après l'opération
<b>Dénomination de l'OPCVM</b>	« US OPERA »	« C-QUADRAT Global Equity ESG »
<b>Code ISIN</b>	Parts B : FR0010885640 Parts BD : FR0010999623 Part C : FR0000994667 Parts CD : FR0010999631 Part E : FR0010885699	Parts F : FR0010885640 Parts S : FR0010999623 Part R : FR0000994667 Parts IUSD : FR0010999631 Part IEUR : FR0010885699
<b>Forme juridique de l'OPCVM</b>	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
<b>Domiciliation de l'OPCVM</b>	France	France
<b>Objectif de gestion</b>	Le FCP US OPERA de classification « actions internationales » a pour objectif d'offrir, sur un horizon d'investissement de 5 ans, une performance régulière nette de frais de gestion supérieure à son indice de référence, le Standard and Poor's 500 (dividendes réinvestis) SPTRNE Index exprimé en euros non couvert du risque de change.	Le FCP C-Quadrat Global Equity ESG de classification « actions internationales » a pour objectif d'offrir, sur un horizon d'investissement de 5 ans, une performance régulière nette de frais de gestion supérieure à son indice de référence MSCI World Index Net Return), tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), au processus d'investissement selon une approche « Best in Universe ».
<b>Politique d'investissement</b>	La stratégie d'investissement est basée sur l'utilisation d'une gestion dynamique et quantitative. Le portefeuille est construit selon un processus se déroulant en deux étapes : - en premier lieu, la mesure de prime de risque, - dans un second temps, la construction réelle du portefeuille via une optimisation du rendement espéré sous contrainte de risque. La performance du fonds est analysée de façon quotidienne.	La stratégie d'investissement repose sur des critères extra-financiers et des critères financiers. Le processus de sélection des titres est constitué de deux étapes indépendantes et successives : - Sélection des titres selon une approche « Best in Universe » en suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance d'entreprise (« E.S.G »). - Sélection financière quantitative et fondamentale des titres au sein de l'univers d'investissement ESG.  La sélection des titres selon une approche « Best in Universe » est possible grâce à l'utilisation de notations ESG produites par un fournisseur de données externe.
<b>Profil Rendement Risque</b>	Le FCP est exposé en permanence à hauteur de 60 % au moins sur les marchés d'actions internationaux en ayant une zone prépondérante : les USA ; le fonds est généralement exposé à 100 % sur les marchés d'actions américaines. Dans une limite de 10 %, le fonds pourra investir dans des OPCVM de droit français et/ou de droit européen relevant de la directive, de	Le FCP est exposé en permanence à hauteur de 80 % au moins sur les marchés d'actions, de façon prépondérante dans les pays développés. Le fonds est néanmoins autorisé à investir jusqu'à 15% de son actif net sur d'autres marchés internationaux que ceux des marchés développés. Le fonds sera également autorisé à investir jusqu'à 10% de son actif net dans des

	<p>toute classification. Le fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré, ainsi que sur les futures (achat et vente de contrats à terme sur indices, actions, devises), sur les options (achat et vente d'options sur indices et actions, devises) et sur le change à terme (achat et vente de devises), dans la limite de 100 % maximum de l'actif net du fonds.</p>	<p>instruments du marché monétaire ou des titres de créance tels que des titres de créance négociables (« TCN ») et des Euro Medium Term Notes (« EMTN ») et tous autres types de titres obligataires ou monétaires.</p> <p>Dans une limite de 10 %, le fonds pourra investir dans des OPCVM de droit français et/ou de droit européen, de toute classification.</p> <p>Le fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré, ainsi que sur les futures (achat et vente de contrats à terme sur indices, actions, devises), sur les options (achat et vente d'options sur indices et actions, devises) et sur le change à terme (achat et vente de devises), dans la limite de 100 % maximum de l'actif net du fonds.</p>
<p><b>Indicateur de Référence</b></p>	<p>L'indicateur de référence pour les parts B et C est le Standard and Poor's 500 (dividendes réinvestis) Index exprimé en euro et non couvert du risque de change.</p> <p>L'indicateur de référence pour les parts BD et CD est le Standard and Poor's 500 (dividendes réinvestis) exprimé en dollar.</p> <p>L'indicateur de référence pour la part E est le Standard and Poor's 500 (dividendes réinvestis) exprimé en euro.</p>	<p>Le MSCI World Index Net Return exprimé en euro pour les parts S, F, R, IEUR</p> <p>Le MSCI World Index Net Return exprimé en dollar pour la part IUSD</p>
<p><b>Profil de risque</b></p>	<p><b>Le risque de perte en capital</b> : le fonds n'offre aucune garantie. Le capital pourra ne pas être totalement restitué.</p> <p><b>Le risque de marché</b> : en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser et engendrer une perte en capital. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petite capitalisation (small caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.</p> <p><b>Le risque de change</b> : en cas de dépréciation des devises étrangères par rapport à l'euro, cela pourra se traduire par une baisse de la valeur liquidative.</p> <p><b>Le risque lié au crédit</b> : le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents. Il est lié à l'émetteur de la dette et son risque de</p>	<p><b>Le risque de perte en capital</b> : le fonds n'offre aucune garantie. Le capital pourra ne pas être totalement restitué.</p> <p><b>Le risque de marché</b> : en cas de baisse des marchés actions, la valeur liquidative du fonds pourra baisser et engendrer une perte en capital. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petite capitalisation (small caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs.</p> <p><b>Le risque de change</b> : en cas de dépréciation des devises étrangères par rapport à l'euro, cela pourra se traduire par une baisse de la valeur liquidative.</p> <p><b>Le risque lié à l'investissement dans des pays émergents</b> : certains investissements réalisés dans des pays émergents peuvent également présenter un plus grand risque que ceux effectués dans des pays développés.</p>

	<p>défaut. En cas de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.</p> <p><b>Le risque de modèle</b> : le processus de gestion de l'OPC repose partiellement sur l'élaboration d'un modèle mathématique permettant d'identifier des signaux sur la base de résultats statistiques. Il existe un risque que le modèle ne soit pas efficient et ne constitue pas une garantie des résultats futurs.</p> <p><b>Le risque de gestion discrétionnaire</b> : l'investisseur est averti que ce type de gestion peut entraîner une sous-performance par rapport à l'indice de référence.</p>	<p><b>Le risque lié au crédit</b> : le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents. Il est lié à l'émetteur de la dette et son risque de défaut. En cas de dégradation de la qualité de l'émetteur, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.</p> <p><b>Le risque de modèle</b> : le processus de gestion de l'OPC repose partiellement sur l'élaboration d'un modèle mathématique permettant d'identifier des signaux sur la base de résultats statistiques. Il existe un risque que le modèle ne soit pas efficient et ne constitue pas une garantie des résultats futurs.</p> <p><b>Le risque de gestion discrétionnaire</b> : l'investisseur est averti que ce type de gestion peut entraîner une sous-performance par rapport à l'indice de référence.</p>
<b>Commission de surperformance</b>	<p>La commission de surperformance sera égale à 20 % TTC de la différence entre la performance du FCP et celle de l'indice Standard and Poor's 500 dividendes réinvestis exprimé en euro</p>	<p>La commission de surperformance sera égale à 20% TTC de la différence entre la performance du FCP et celle:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de l'indice MSCI World Index Net Return exprimé en euro pour les parts S, F, R, IEUR</li> <li>- de l'indice MSCI World Index Net Return exprimé en dollar pour la part IUSD</li> </ul>
<b>Prélèvement de la commission de surperformance</b>	<p>La commission de surperformance est prélevée sur des périodes de référence correspondant à l'exercice comptable.</p>	<p>La commission de surperformance est prélevée sur des périodes de référence correspondant à l'exercice comptable, sauf pour la période du 01/06/2019 au 31/12/2020 pour laquelle la commission de surperformance ne sera prélevée qu'au 31/12/2020.</p>



**Annexe 2**  
**Tableau comparatif des parts du fonds avant et après l'opération**

		<b>Souscripteurs concernés</b>	<b>Montant minimum de souscription initiale</b>	<b>Libellé de la devise</b>	<b>Décimalisation des parts</b>	<b>Frais de gestion financière maximums</b>
<b>Part BD devenant Part S</b>	<b>Aujourd'hui</b>	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à des clients institutionnels et à la gestion sous mandat	1000 \$	Dollar	Parts entières	1,50%
	<b>A partir du 16/12/2019</b>	Tous souscripteurs*	1 000 000 €**	Euro*	Millièmes de parts*	0,60%*
<b>Part B devenant Part F</b>	<b>Aujourd'hui</b>	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à des clients institutionnels et à la gestion sous mandat	1 000 €	Euro	Parts entières	1,50%
	<b>A partir du 16/12/2019</b>	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à des clients institutionnels et à la gestion sous mandat*	Sans minimum*	Euro	Millièmes de parts*	1,50%
<b>Part C devenant Part R</b>	<b>Aujourd'hui</b>	Tous souscripteurs	15 €	Euro	Millièmes de parts	2,1528%
	<b>A partir du 16/12/2019</b>	Tous souscripteurs	Sans Minimum*	Euro	Millièmes de parts	2,15%
<b>Part CD devenant Part IUSD</b>	<b>Aujourd'hui</b>	Tous souscripteurs	100 \$	Dollar	Millièmes de parts	2,15%
	<b>A partir du 16/12/2019</b>	Tous souscripteurs	100 000 \$**	Dollar	Millièmes de parts	1,00%*
<b>Part E Devenant Part IEUR</b>	<b>Aujourd'hui</b>	Tous souscripteurs ne souhaitant pas être exposé au risque de change (part systématiquement couverte contre le risque de change)	100 000 €	Euro	Parts entières	1,50%
	<b>A partir du 16/12/2019</b>	Tous souscripteurs*	100 000 €	Euro	Millièmes de parts*	1,00%*

(\*) Changement non soumis à l'approbation de l'AMF

(\*\*) Changement soumis à l'approbation de l'AMF